

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé V000164988

NATURE DU CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
Contrôle volontaire Partiel	27/01/2026	V2664989

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S031Z123

RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE 31

ADRESSE :ZAC GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

N° D'AGRÈMENT : 031Z1352

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
GM-544-GT (F)	22/02/2023	22/02/2023
Genre	Marque	Type
CTTE	FORD	N10FRDCT5422656
N° dans la série du type	Energie	
WF0SXXWPGSPC33942	FE	
Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale	
90298	TRANSIT CONNECT	

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE :

TLSE ENCHERES AUTOMOBILES

ADRESSE :POUR LE COMPTE DE :
500 AVENUE DE GAROSSOS
31700 BEAUZELLE

GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS

0 - IDENTIFICATION DU VÉHICULE

1 - ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE

2 - DIRECTION

3 - VISIBILITÉ

4 - FEUX, DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

5 - ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION

6 - CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS

7 - AUTRE MATÉRIEL

RÉSULTAT DU CONTRÔLE : DÉFAILLANCES CONSTATÉES

DEFAILLANCES CRITIQUES (contre-visite en CAS de contrôle technique réglementaire) :

1 - 1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) (ARG)

2 - 1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé (ARG)

3 - 5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée (AVD, AVG, ARD)

DEFAILLANCES MAJEURES (contre-visite en CAS de contrôle technique réglementaire) :

1 - 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) (ARD)

2 - 3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé (AVG)

DEFAILLANCES MINEURES (pas de contre-visite en CAS de contrôle technique réglementaire) :

1 - 3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)

2 - 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (D)

3 - 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (ARD)

4 - 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (AR, D)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8m/km)	-0.7m/km			
Dissymétrie suspension (=30%)	1%		0%	
Forces verticales	898daN		628daN	
Frein de service				
Force de freinage:	301daN	296daN	234daN	232daN
Déséquilibre (<20%):	2%		1%	
Force de freinage (efficacité):	301daN	296daN	234daN	232daN
Taux d'efficacité global (=50%):			69%	
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (=18%): 24%			
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-0.7%	-1.1%		
Feux de brouillard AV (-3.5% à -1.0%)	-3.0%	-4.0%		